

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les membres
du Conseil Municipal
de la Commune de Molières

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le

LUNDI 27JUILLET 2020 à 20 h 30, Salle Lestage

Je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.

Valérie HÉBRAL
Maire



QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

- N°1 Budget Général - Budget Primitif 2020
- N°2 Budget Assainissement – Budget Primitif 2020
- N°3 Budget Bar Hôtel Restaurant – Budget Primitif 2020
- N°4 Budget Ensemble Immobilier Îlot Pierre – Budget Primitif 2020
- N°5 Budget Supérette – Budget Primitif 2020

Questions diverses :

Commune de MOLIÈRES

Canton de QUERCY-AVEYRON - Arrondissement de MONTAUBAN - Département de TARN ET GARONNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire du 27 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 27 juillet 2020 à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOLIÈRES, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, après convocations légales du 22 juillet 2020, sous la présidence de Mme HÉBRAL Valérie.

Etaient présents : 12

HEBRAL Valérie, BELREPAYRE Rémi, GRIMEAU Julie, PELISSIE Nicolas, CHEREAU Gisèle, BONNET Pierre, FOURNIOLS Grégory, SEZILLE Murielle, DE PRESSIGNY Marie-Laure, COULON Miguel, NOYER Roland, FERRER Marie-Hélène.

Etaient excusés : 02

GUGLIELMET Jérôme, CASTRO Noémi.

Etaient absents : 01

GEFFRE Laurent

Pouvoir - Les conseillers ci-après ont donné leur mandat : 01

GUGLIELMET Jérôme

Un scrutin a eu lieu, Mr Pierre Bonnet a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

Madame le maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 10 Juillet 2020, elle demande aux conseillers municipaux de bien vouloir en approuver la teneur.

Ce procès-verbal n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMMUNE DE MOLIERES

DÉLIBÉRATION N° 2007127_01 DU 27 JUILLET 2020

BUDGET PRIMITIF GENERAL DE LA COMMUNE DE MOLIERES POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le projet du Budget Primitif Général pour l'exercice 2020, avec à l'appui tous les documents propres à justifier ces propositions, qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RESULTATS REPORTÉS		517 271.00	393 813.00		393 813.00	517 271.00
RESTES A RÉALISER 2019			271 500.00	571 389.00	271 500.00	571 389.00
VOTES	1 799 204.00	1 281 933.00	837 235.00	931 159.00	2 636 439.00	2 213 092.00
TOTAUX CUMULES	1 799 204.00	1 799 204.00	1 502 548.00	1 502 548.00	3 301 752.00	3 301 752.00

Après en avoir délibéré,
Et après avoir procédé au vote
Le Conseil Municipal, à la majorité

Décide d'arrêter le budget primitif général 2020 de la commune de Molières qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 3 301 752 € dont :

- Recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 1 799 204 €
- Recettes et dépenses d'Investissement à la somme de 1 502 548 €

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives au vote du budget primitif général 2020.

DÉLIBÉRATION N° 2007127_02 DU 27 JUILLET 2020

ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MOLIERES –
BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le projet du Budget Primitif Assainissement pour l'exercice 2020, avec à l'appui tous les documents propres à justifier ces propositions, qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RESULTATS REPORTÉS		37 507.00		65 568.00		103 075.00
RESTES A RÉALISER 2019			0,00	0,00	0,00	0,00
VOTES	86 587.00	49 080.00	103 069.00	37 501.00	189 656.00	86 581.00
TOTAUX CUMULÉS	86 587.00	86 587.00	103 069.00	103 069.00	189 656.00	189 656.00

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'arrêter le budget primitif ASSAINISSEMENT de la commune de Molières pour l'exercice 2020, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 189 656 € dont :

- Recettes et Dépenses de fonctionnement à la somme de 86 587 €
- Recettes et Dépenses d'Investissement à la somme de 103 069 €

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives au vote du budget primitif Assainissement de l'exercice 2020.

COMMUNE DE MOLIÈRES

DÉLIBÉRATION N° 2007127_03 DU 27 JUILLET 2020

BAR HOTEL RESTAURANT DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES – BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le projet du Budget Primitif Bar Hôtel Restaurant pour l'exercice 2020, avec à l'appui tous les documents propres à justifier ces propositions, qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RESULTATS REPORTÉS		12 287.00		31 086.00		43 373.00
RESTES A RÉALISER 2019			0,00	0,00	0,00	0,00
VOTES	36 026.00	23 739.00	50 194.00	19 108,00	86 220.00	42 847.00
TOTAUX CUMULES	36 026.00	36 026.00	50 194.00	50 194.00	86 220.00	86 220.00

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'arrêter le budget primitif BAR HOTEL RESTAURANT de la commune de Molières pour l'exercice 2020, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 86 220 €, dont :

- Recettes et Dépenses de fonctionnement à la somme de 36 026 €
- Recettes et Dépenses d'Investissement à la somme de 50 194 €

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives au vote du budget primitif Bar Hôtel Restaurant de l'exercice 2020.

COMMUNE DE MOLIERES

DÉLIBÉRATION N° 2007127_04 DU 27 JUILLET 2020

ENSEMBLE IMMOBILIER « ILOT PIERRE » DE LA COMMUNE DE
MOLIERES – BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le projet du Budget Primitif de l'Ensemble Immobilier « Ilot Pierre » pour l'exercice 2020, avec à l'appui tous les documents propres à justifier ces propositions, qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RESULTATS REPORTÉS		981.00	13 334.00		13 334.00	981.00
RESTES A RÉALISER 2019			0,00	0,00	0,00	0,00
VOTES	19 450.00	18 469.00	13 400,00	26 734.00	32 850.00	45 203.00
TOTAUX CUMULES	19 450.00	19 450.00	26 734.00	26 734.00	46 184.00	46 184.00

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'arrêter le budget primitif ENSEMBLE IMMOBILIER » ILOT PIERRE » de la commune de Molières pour l'exercice 2020, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 46 184 €, dont :

- Recettes et Dépenses de fonctionnement à la somme de 19 450 €
- Recettes et Dépenses d'Investissement à la somme de 26 734 €

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives au vote du budget primitif Ensemble Immobilier « Ilot Pierre » de l'exercice 2020.

COMMUNE DE MOLIERES

DÉLIBÉRATION N° 2007127_05 DU 27 JUILLET 2020

SUPERETTE DE LA COMMUNE DE MOLIERES – BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)

Madame le Maire soumet à l'Assemblée le projet du Budget Primitif SUPERETTE pour l'exercice 2020, avec à l'appui tous les documents propres à justifier ces propositions, qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RESULTATS REPORTÉS		4 452.00	3 119.00		3 119.00	4 452.00
RESTES A RÉALISER 2019			0.00	0.00	0.00	0.00
VOTES	17 136.00	12 684.00	12 614.00	15 733.00	29 750.00	28 417.00
TOTAUX CUMULES	17 136.00	17 136.00	15 733.00	15 733.00	32 869.00	32 869.00

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'arrêter le budget primitif SUPERETTE de la commune de Molières pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 32 869.00 €, dont :

- Recettes et Dépenses de fonctionnement à la somme de 17 136 €
- Recettes et Dépenses d'Investissement à la somme de 15 733 €

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives au vote du budget primitif Superette de l'exercice 2020.

VENTE DU DOMAINE DE MASSOULAC

Pour couper court à toute rumeur, Julie GRIMEAU explique les raisons personnelles qui l'ont conduite à mettre en vente le domaine de Massoulac qu'elle dirige. La vente est loin d'être réalisée et, si elle a lieu, cela ne sous-entend pas qu'elle quitterait la commune de Molières.

ADRESSAGE

Monsieur Coulon Miguel demande à l'assemblée l'avancée du projet concernant l'adressage pour la commune. L'objectif de ce travail est de faciliter l'intervention des services de secours, la distribution du courrier, des livraisons dans chaque foyer. Cette étude avait été initiée et travaillée pendant plusieurs mois par la précédente municipalité. Monsieur Noyer a pris la parole pour expliquer qu'il était détenteur du dossier et que suite à la réception de plusieurs lettres anonymes, il avait pris la décision avec ses anciens colistiers de ne pas remettre le dossier presque finalisé à la nouvelle municipalité. Madame le maire indique ne pas avoir été mise au courant jusqu'à présent de ces courriers anonymes qu'elle dénonce. Elle se porte garante de son équipe. Concernant le dossier de l'adressage, elle explique regretter que le travail réalisé ne puisse être utilisé. Elle prend acte de cette décision contraire à l'intérêt général et peu déontologique.

REPERTOIRE SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2020		
N°	Objet	Folio
N°1	BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)	20200153
N°2	BUDGET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)	20200154
N°3	BUDGET BAR HOTEL RESTAURANT DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)	20200154
N°4	BUDGET ENSEMBLE IMMOBILIER "ILOT PIERRE" DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020 (7-1-2)	20200155
N°5	BUDGET SUPERETTE DE LA COMMUNE DE MOLIÈRES - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2020	20200155
QD	VENTE DU DOMAINE DE MASSOULAC	20200156
QD	ADRESSAGE DE LA COMMUNE	20200156

COMMUNE DE MOLIERES SEANCE DU 27 JUILLET 2020
SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

HEBRAL Valérie	
BELREPAYRE Rémi	
GRIMEAU Julie	
PELISSIE Nicolas	
CHEREAU Gisèle	
BONNET Pierre	
CASTRO Noémi	Excusée
GUGLIELMET Jérôme	Excusé donne pouvoir à Pierre BONNET
DE LASSAT DE PRESSIGNY Marie-Laure	
FOURNIOLS Grégory	
SEZILLE Murielle	
COULON Miguel	
NOYER Roland	
FERRER Marie-Hélène	
GEFFRE Laurent	Absent